

Le gouvernement met sous surveillance les 5 patrons français les plus exposés en 2018 : Carrefour, L'Oréal, Airbus, EDF, SNCF



Alexandre Bompard, Jean-Paul Agon, Thierry Breton, Jean-Bernard Levy et Guillaume Pepy sont les cinq grands patrons les plus exposés en 2018, pour des raisons différentes mais urgentes à traiter.

Avec Jean-Marc Sylvestre

Alors que le gouvernement s'est fendu d'un séminaire de réflexion et qu'il a surtout « survolé » les grandes questions économiques et sociales avec un mémo sur le programme des réformes, il existe aujourd'hui des dossiers micro économiques urgents à examiner. Parce que ces dossiers sont au cœur des mutations et ils sont porteurs de dysfonctionnements graves. Ces dossiers ciblent des hommes clefs qui seront particulièrement observés et surveillés.

Alexandre Bompard, aux commandes de Carrefour depuis quelques mois, doit engager la révolution chez Carrefour pour sauver le distributeur français du risque d'asphyxie par Amazon.

Jean-Paul Agon, le président de L'Oréal, doit préparer sa succession mais surtout gérer le départ probable de Nestlé du capital de L'Oréal. Le pacte d'actionnaire qui liait Nestlé à l'actionnaire principal tombe six mois après la mort de Mme Bettencourt, c'est à dire au premier semestre 2018. C'est une opération à plus de 30 milliards où se joue le contrôle du numéro un mondial du cosmétique.

Thierry Breton, patron couronné de succès chez Atos, a raté son mariage avec Gemalto. Il aurait pu constituer le premier groupe mondial dans le domaine de la sécurité informatique. Comme il n'a pas démerité dans sa gestion d'Atos, il serait sur les rangs pour prendre la direction générale de Airbus. C'est jouable mais très délicat à gérer parce que très politique.

Jean-Bernard Levy, le président directeur général de EDF et Guillaume Pepy, le président de la SNCF Deux patrons très différents, mais dans des situations assez identiques. Ils sont tous les deux à la tête d'entreprises stratégiques, des entreprises très endettées pour cause d'investissements très lourds mais qui ont désormais besoin d'argent pour financer l'entretien de leurs réseaux avec en plus une relation avec l'Etat toujours ambiguë. Ces deux entreprises ont un besoin urgent de préciser leurs stratégies.

Premier dossier à traiter : l'avenir de Carrefour. Carrefour, 2ème groupe mondial de la grande distribution, doit se réformer de fond en comble s'il veut résister à la pression d'Amazon. C'est une lame de fond qui déferle sur l'ensemble de la grande distribution mondiale et met des entreprises comme, Carrefour sous pression plus que d'autres. Alexandre Bompard est arrivé aux commandes pour succéder à Georges Plassat qui était atteint par la limite d'âge, mais surtout pour mettre le groupe en position d'assumer la concurrence d'Amazon. Alexandre Bompard doit publier son plan stratégique d'ici quelques semaines mais on sait déjà qu'il doit traiter des problèmes qui s'apparentent à la quadrature du cercle du siècle.

Sachant qu'il ne peut pas se transformer en un concurrent direct d'Amazon qui a pris une avance considérable dans le e-commerce parce que les moyens nécessaires seraient considérables, il doit changer son modèle économique.

D'abord, réduire les ambitions de développement international, au Japon, en Chine, en Amérique du sud. Certaines décisions ont déjà été prises mais elles ne sont pas évidentes

Ensuite, réduire le poids de grands hypermarchés et fermer sans doute des centres commerciaux en Europe.

Enfin, redéfinir la fonction des hyper à la française et préparer une distribution plus sélective, ce qu'a fait très bien le groupe Mulliez.

Ajoutons l'essentiel, brancher le e-commerce sur le groupe pour lui donner du chiffre d'affaires et alléger ses coûts d'exploitations.

Carrefour est un dossier à haut risque parce qu'il faut aller vite et que la taille du groupe est gigantesque. Pour beaucoup, c'est un groupe emblématique du génie français, sauf que ce génie-là fait appel à des principes du passé.

Deuxième dossier sous surveillance : L'Oréal. Le premier groupe cosmétique du monde présente un problème de capital depuis la mort de Mme Bettencourt. L'équilibre et la stabilité française du capital étaient garantis par un pacte d'actionnaires entre la famille Bettencourt et Nestlé, qui détient 23% de son capital. Ce pacte vieux de plus de 40 ans contient une clause de plafonnement des parts respectives du clan Bettencourt et de Nestlé, le pacte expirant six mois après le décès de Mme Bettencourt, fille du fondateur de L'Oréal, soit fin mars prochain.

Il est pratiquement certain que Nestlé décidera de casser le pacte en mars. Les 23 % détenus dans L'Oréal rapportent beaucoup d'argent à Nestlé, mais Nestlé a besoin de cash pour acquérir une activité complémentaire à la sienne, dégager de la synergie et se protéger ainsi des assauts de fonds activistes qui harcèlent le management.

D'où deux problèmes à régler :

D'une part, L'Oréal doit récupérer cette part de capital. L'Oréal pourrait revendre une participation de 9% détenue dans Sanofi, mais ça ne suffira pas. Il faudra emprunter aux banques. C'est possible, mais la partie représente quand même plusieurs milliards d'euros. Elle ne sera pas sans impact sur la stratégie de L'Oréal.

D'autre part, la question sera de savoir ce que Nestlé fera de son trésor. La chasse est ouverte et la spéculation vise trop souvent des groupes comme Danone pour qu'il n'y ait pas un fond de vérité.

Troisième dossier : Airbus. La direction générale est à reconstruire entièrement.

Traditionnellement chez Airbus, c'est le dernier conseil d'administration de l'année qui passe en revue l'avenir des dirigeants. Celui du 14 décembre n'a pas échappé à la règle. Le président exécutif, Tom Enders, ne demandera pas le renouvellement de son mandat et partira en avril 2019. Le numéro 2, Fabrice Brégier, va quitter lui l'entreprise dans les deux mois qui viennent et sera remplacé par le patron de la branche hélicoptères, Guillaume Faury.

Le bal des prétendants va donc s'ouvrir, rythmé par les ennuis judiciaires d'Airbus et accusations de corruption dans trois dossiers différents qui expliquent, en partie, le départ des deux dirigeants.

Alors, l'un des premiers candidats pourrait être Guillaume Faury. Le tout nouveau numéro 2 pourrait briguer le job de numéro 1 dans dix-huit mois. Ce polytechnicien de 49 ans a mené discrètement mais efficacement campagne tant auprès du conseil d'administration que des pouvoirs publics, pour être promu au poste de numéro 2 du groupe aéronautique. Sauf que, Guillaume Faury sera patron de la branche avions civils, mais pas directeur général de l'ensemble du groupe Airbus, contrairement au titre qu'avait Fabrice Brégier. L'heure de la succession a donc sonné et tout va se jouer entre Paris et Berlin. La candidature de Thierry Breton, PDG de la société de services informatiques Atos, est prise très au sérieux. Ses « ennemis » font valoir qu'il a raté l'OPA à 4 milliards sur Gemalto. Ses « amis » font savoir eux qu'il n'a pas démerité et que l'Elysée le soutient.

Il y a aussi en lice l'actuel patron de l'Association internationale du transport aérien (IATA), Alexandre de Juniac, qui va jouer sur sa bonne connaissance du monde aéronautique. Il a successivement été directeur de l'international chez le fabricant de systèmes électroniques Thales et PDG d'Air France. Alexandre de Juniac est en outre marié à une Allemande et son beau-père a été ministre régional de la CDU. Or, le dossier doit convenir à Paris comme à Berlin.

Quatrième dossier : les entreprises publiques, EDF et SNCF en tête. Ces deux dossiers ne pourront pas être réglés sans la ligne stratégique de l'Etat, c'est à dire de l'Elysée. Qui n'a pas donné beaucoup de précisions.

Les choix sont stratégiques. EDF a en charge l'essentiel de la politique énergétique. La part du nucléaire et quel nucléaire, l'avenir des EPR et le sort des vieilles centrales dont il faudra bien prolonger la durée de vie, les conditions de sécurité et le développement des énergies alternatives. De quoi occuper Jean-Bernard Levy qui a déjà fait un travail remarquable dans la restructuration de la filière nucléaire en apurant la situation financière catastrophique d'Areva. Comment remplir toutes ces missions économiques, techniques, tout en respectant les obligations de service public et les contraintes de marché ?

La situation de la SNCF est un peu identique. L'entreprise a pendant 30 ans donné à la France un réseau de TGV parmi les plus performants au monde, sauf que cet investissement a endetté la maison, retardé les investissements d'entretien du maillage régional. Guillaume Pepy, qui est loin d'avoir démerité, se débat dans un faisceau de contradictions. Comme chez EDF, comment sortir du piège de l'entreprise qui a ses racines et sa légitimité dans le service public et qui doit assumer à la fois des contraintes sociales et des contraintes de marché.

Pour sortir de ces contradictions, l'Etat doit là encore se prononcer avec clarté. Aucun gouvernement jusqu'à maintenant n'a osé le faire.